



CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 4

BAC PRO CGEA Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

En fonction des supports de productions choisis, préparer aux métiers d'agriculteur-trice, de chef-fe d'exploitation agricole, de responsable d'élevage, de chef-fe de culture, de second d'exploitation en polyculture élevage, de technicien-ne en conduite d'élevage, de technicien-ne en conduite de production végétale . Obtenir la capacité à l'installation en tant qu'agriculteur-trice.

Contenu de formation

Formation générale :

Français, éducation socioculturelle, documentation, histoire géographie, langue étrangère, EPS, mathématiques, biologie écologie, physique chimie, informatique

Formation technique :

- Agronomie
- Zootechnie
- Sciences et techniques des équipements
- Agroéquipements
- Gestion de l'entreprise agricole
- Sciences économiques et sociales
- Sciences et techniques professionnelles



LES CFA

> CFA agricole de Quetigny/Plombières-lès-Dijon
Site de Quetigny (21) - 03 80 71 80 00
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

> CFA agricole de la Nièvre - Site de Challuy (58)
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

> CFA agricole de Haute-Saône - Site de Vesoul (70)
03 84 96 85 20 - cfa.haute-saone@educagri.fr

> CFA agricole de Saône et Loire
Site de Fontaines (71) - 03 85 47 82 82
cfa.saone-et-loire@educagri.fr

> CFA agricole de Saône-et-Loire
Site de Gueugnon (71) - 03 85 85 50 00
cfa.saone-et-loire@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

CS Production, Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers (niveau 4)
CS Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales à usage artisanal ou industriel (niveau 4)
BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (niveau 5)
BTSA Agronomie, Productions Végétales (niveau 5)
BTSA Génie des Équipements Agricoles (niveau 5)
BTSA Productions Animales (niveau 5)



MODALITÉS D'ACCÈS

Etre issu-e d'une classe de 3^{ème} ou d'une seconde ou être titulaire d'un CAPa ou BPA.

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 3 ans

Formation possible sur 2 ans pour les titulaires d'un CAPa ou issus d'une classe de seconde dans le même domaine professionnel



EXAMEN

Diplôme obtenu en contrôle continu (52,5 %) et en épreuves terminales (47,5%)

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Pilotage de l'entreprise agricole
- ✓ Préservation, amélioration des sols et de la biodiversité
- ✓ Conduite des processus de production
- ✓ Commercialisation des produits agricoles et des services
- ✓ Elaboration de projets
Organisation du travail.
Gestion des ressources humaines
- ✓ Gestion et administration de l'entreprise